
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission restreinte du 23/09/2024
EXTRAIT DU PV DE LIGUE

CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

CONFIRMATION DE CLASSEMENT

LE-PECQ – STADE LOUIS RAFFEGEAU N°1 – NNI 784810101

Cette installation sportive était classée T5 PN jusqu'au 25/03/2023.

Installation visitée par M. ELISABETH, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 19/12/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 PN du 14/11/2023 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Plan de masse et des vestiaires ;
- A.O.P. ;

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 17/09/2034.

POISSY – STADE MARCEL CERDAN N°3 – NNI 784980303

Reprise de dossier suite à la décision de la C.F.T.I.S. du 14/12/2023 ayant classé l'installation en niveau T5 SYN jusqu'au 30/06/2024 dans l'attente de réception des tests insitu.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance de la demande de classement et accuse bonne réception des tests in situ décennaux réalisés en date du 11/09/2024.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 14/12/2033.

POISSY – STADE MARCEL CERDAN N°4 – NNI 784980304

Reprise de dossier suite à la décision de la C.F.T.I.S. du 14/12/2023 ayant classé l'installation en niveau T5 SYN jusqu'au 01/04/2024 dans l'attente de réception des tests insitu.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance de la demande de classement et accuse bonne réception des tests in situ décennaux réalisés en date du 11/09/2024.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 14/12/2033.

BOUGIVAL – STADE PATRICE VIELJEUX N°1 – NNI 780920101

Cette installation sportive était classée T5 PN jusqu'au 12/02/2023.

Installation visitée par M. ELISABETH, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 16/12/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 PN du 06/10/2023 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Rapport de visite

Elle constate l'absence des plans de masse, de l'aire de jeu et des vestiaires ainsi que l'absence d'un A.O.P. ou d'une attestation administrative de capacité.

La Commission demande au propriétaire des installations sportives de transmettre les documents manquants pour permettre le classement de l'installation sportive.

ACHERES – STADE ALBERT LERAILLE – NNI 780050201

Cette installation sportive était classée T5 PN jusqu'au 01/07/2023.

Installation visitée par M. ELISABETH, membre de la C.R.T.I.S., le 05/04/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 PN du 28/02/2024 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Plan de l'aire de jeu et des vestiaires ;

- A.O.P. ;

Il a été constaté une non-conformité mineure concernant la hauteur des buts (2,42m au lieu de 2,44m).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 17/09/2034, sous réserve de mise en conformité de la hauteur des buts.

VIROFLAY – STADE DES BERTISETTES N°1 – NNI 786860101 Reprise de dossier.

Cette installation est classée en Niveau T6 SYN jusqu'au 20/09/2024.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance du dossier suite à ses décisions des 27/08/2024 et 06/09/2024, de la demande du propriétaire de changement de classement en Niveau Travaux (T6 SYN) ainsi que des documents transmis :

- Lettre d'intention de réalisation de travaux du 10/09/2024

- Echancier

- Devis relatifs aux travaux de mise en conformité

Elle prend note qu'à l'issue des travaux, la zone de sécurité minimale de 2,50 m sera alors respectée.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau Travaux (T6 SYN) jusqu'au 31/12/2024 et lève l'interdiction de compétitions sur cette installation.

CLASSEMENT ECLAIRAGE

CONFLANS – STADE BIANCOTTO N°1 – NNI 781720101

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E5 jusqu'au 27/08/2017.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 02/09/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 22/08/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 242 Lux

- U1h (EhMin/EhMax) : 0.52

- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.70

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 17/09/2028.